



**Vendredi 15 mars 2024**

**Chemin de Croix œcuménique ACAT**

**à 16h30 et à 20h** à choix  
durée env. 1h15

**Soupe de Carême**

**à 18h**

proposée par la Paroisse, ouverte à tous  
à la salle Jérusalem, sous l'église

Eglise Saint-François d'Assise  
de **RENENS**

**Av. de l'Eglise-Catholique 2B, 1020 Renens**  
Bus TL 17-19-32-28, arrêt Avenir (en face de l'église)  
ou train CFF, gare de Renens (à 5 minutes de l'église)

La pratique du **chemin de Croix** trouve son origine dans la liturgie de Jérusalem, d'où les franciscains l'ont ramenée en Occident au Moyen-Age. Mettant ses pas dans ceux de Jésus, le fidèle refaisait lentement le trajet de la Passion, en méditant ses étapes (les « stations ») une à une.

Ainsi, la **méditation du chemin de Croix** s'est introduite en Occident comme une sorte de pèlerinage en réduction, les fidèles reproduisant à l'intérieur de l'église la procession de Jérusalem, avec ses chants, ses rappels historiques et ses moments de méditation.

>>> <<<

L'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) relie le Vendredi saint aux souffrances des victimes de la torture et de la peine de mort.

Celui qui se libère, celui **qui se laisse libérer des chaînes de l'indifférence et de l'incapacité d'agir**, celui-là **accomplit les paroles du prophète Isaïe** : « Le jeûne qui me plaît, n'est-ce pas ceci : faire tomber les chaînes injustes, délier les attaches du joug, rendre la liberté aux opprimés, briser tous les jugs ? » (Is 58, 6)

**Organisation** : Groupe ACAT de l'Ouest lausannois



*L'ACAT, ONG chrétienne de défense des droits de l'Homme, agit pour faire reculer la torture et la peine de mort sur le plan politique, judiciaire ainsi que par la prière et la sensibilisation.*

**Illustration** :  *Icône de la Crucifixion*, probablement Constantinople ou Thessalonique, première moitié du 14<sup>e</sup> siècle (Musée byzantin et chrétien, Athènes).